

Offre de soins à Bois-le-Roi

La mairie a mis au coeur de son action l'amélioration de l'offre de soins sur la commune.



Pour répondre à l'urgence, la commune a loué et aménagé des locaux pour accueillir un nouveau cabinet médical au Pavillon Royal, avenue Gallieni à Bois-le-Roi, afin de favoriser l'installation de nouveaux médecins généralistes en mettant à leur disposition des locaux et des équipements techniques.

En complément des actions déjà engagées, le conseil municipal a voté un nouveau dispositif financier d'aide à l'installation ou à l'investissement :

- Un dispositif d'aide à l'installation pour un montant de 15 000 €, pour favoriser l'arrivée de nouveaux médecins généralistes et dentistes primo installant sur la commune et sur l'agglomération du Pays de Fontainebleau.
- Un dispositif d'aide à l'investissement d'un montant de 15 000 €, pour accompagner le maintien de l'activité de soins des médecins généralistes et des dentistes de la commune qui portent des projets d'investissement (supérieurs à 150 000 € HT).

Des aides qui seront données en contrepartie d'un engagement à exercer pendant 5 années sur Bois-le-Roi.

Trois médecins généralistes à Bois-le-Roi

Grâce aux dispositifs mis en place par la commune, nous avons accueilli un troisième médecin généraliste à Bois-le-Roi qui a ouvert son cabinet dans les locaux loués par la commune au Pavillon Royal, avenue Gallieni à Bois-le-Roi.

Un accompagnement pour le nouveau cabinet de chirurgie dentaire à Bois-le-Roi

Les dispositifs mis en place par la commune, nous ont permis d'accompagner le projet du nouveau cabinet de chirurgie dentaire ouvert place de la Cité avec une aide à l'investissement et une aide à l'installation d'un nouveau praticien dans l'attente de nouveaux praticiens qui viendront s'y installer.

Liens utiles

[Présentation des dispositifs d'aides financières](#)